

État des lieux statistique de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Au moment de fixer les priorités de la législature, il a paru utile au Conseil communal de poser quelques éléments statistiques porteurs de sens pour appréhender la situation dans laquelle se trouve la ville de La Chaux-de-Fonds. Nous reprenons ici les données statistiques rassemblées dans le cadre du projet d'élaboration de lignes directrices pour La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2030. Plusieurs thématiques ont été sélectionnées et les indicateurs permettant de les analyser ont été recensés. Le choix s'est ensuite porté sur une comparaison entre la ville de La Chaux-de-Fonds et les deux autres villes du canton: Le Locle et Neuchâtel, ainsi que cinq autres villes romandes de taille plus ou moins similaire: Bienne, Fribourg, Yverdon-les-Bains, Delémont et Vevey. La moyenne suisse et celle du canton de Neuchâtel ont également été comparées aux données communales. Une évolution temporelle sur une dizaine d'années a été effectuée. Tous les indicateurs n'ont cependant pas pu être traités selon cette logique, les données n'étant pas toujours disponibles et actualisées.

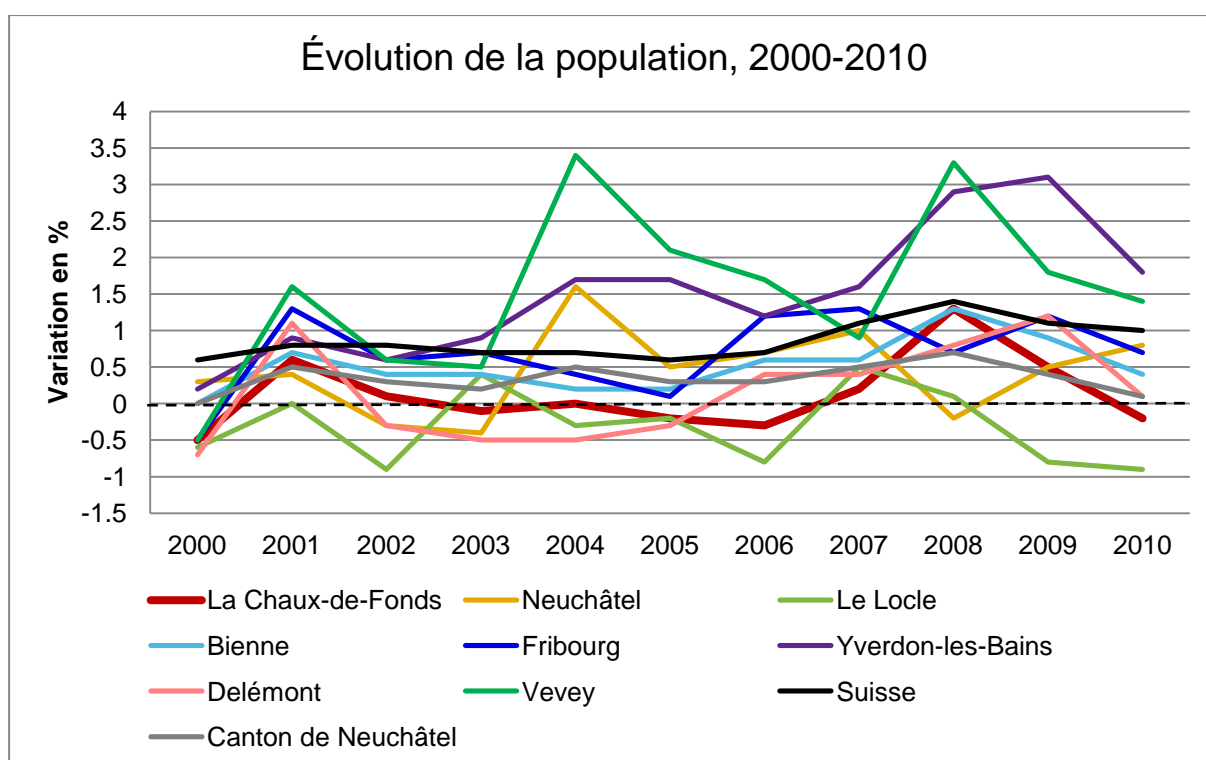
Cette synthèse présente une sélection des indicateurs étudiés dans le cadre de cet état des lieux. La totalité des indicateurs est disponible auprès du Service d'Urbanisme et de l'Environnement de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Dessine-moi une ville où il fait bon vivre

Évolution de la population

L'évolution de la population représente la variation en pourcent de la population résidente permanente d'une année à l'autre.

On constate qu'après une légère hausse de la population de 2007 à 2009, La Ville de La Chaux-de-Fonds a, en 2010, à nouveau une variation négative, contrairement à l'ensemble des villes comparées, mis à part Le Locle.

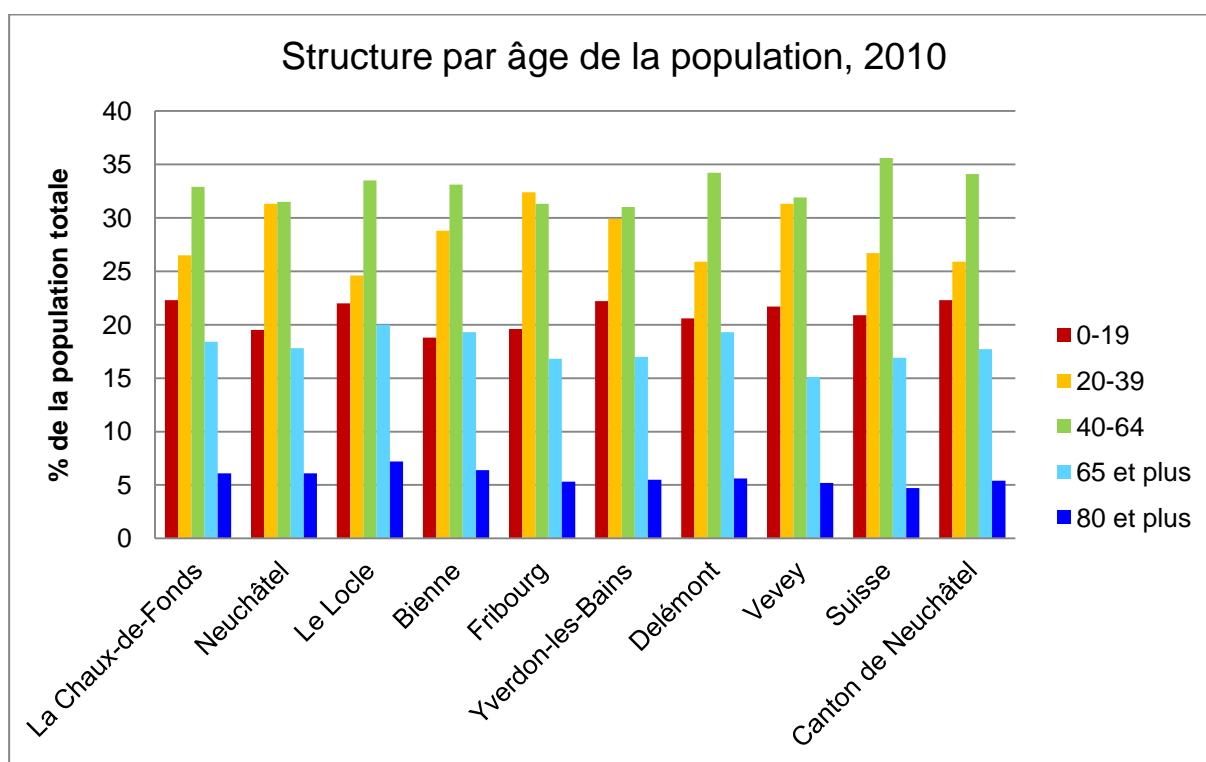


Source des données: ESPOP, © OFS – Encyclopédie statistique de la Suisse, disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/02/blank/key/raeumliche_verteilung/kantone_gemeinden.html (consulté le 10.08.2012).

Structure par âge de la population

La structure par âge de la population montre la part en pourcent d'un groupe d'âge parmi la population totale.

Le profil de la Ville de La Chaux-de-Fonds était en 2010 assez semblable à celui des villes de comparaison, avec cependant une pourcentage de personnes entre 40 et 64 ans plus faible que la moyenne Suisse, compensé par un pourcentage des 0-19 ans et des plus de 80 ans plus légèrement plus élevé.



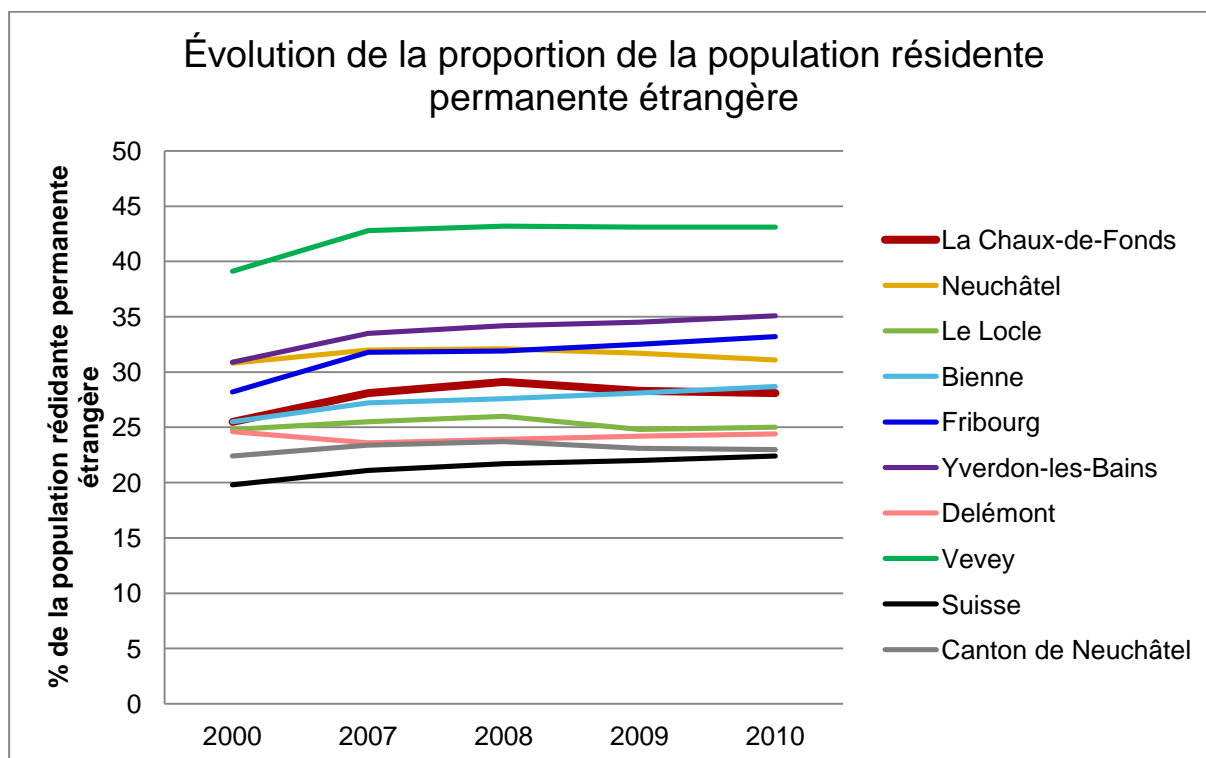
Source des données: OFS, Recensement fédéral de la population – RFP; Université de Zurich; Recensement fédéral de la population – VZ. © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 14.08.2012).

Dessine-moi une ville où il fait bon s'intégrer

Population étrangère

La proportion de la population résidente permanente étrangère représente selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) le pourcentage de personnes de nationalité étrangère résidant en permanence en Suisse, incluant les personnes en processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse, parmi la population résidente permanente totale.

La proportion de la population résidente permanent étrangère est stable depuis plusieurs années à La Chaux-de-Fonds, oscillant aux alentours de 28%.

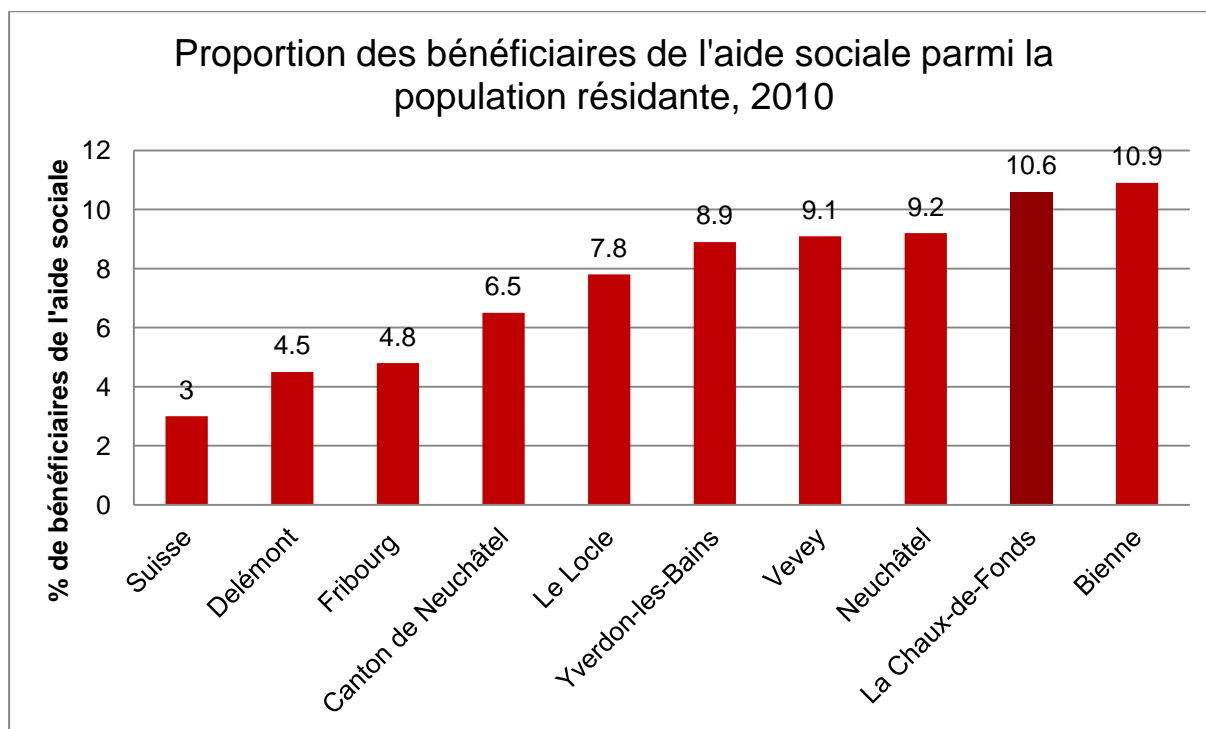


Source des données: OFS, Statistique de la population et des ménages – STATPOP, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012, disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 10.08.2012).

Aide sociale

La proportion des bénéficiaires de l'aide sociale représente le pourcentage de bénéficiaires parmi l'ensemble de la population résidante.

En 2010, la Ville de La Chaux-de-Fonds possédait un pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale parmi les plus hauts des villes de comparaison, avec 10.6%.



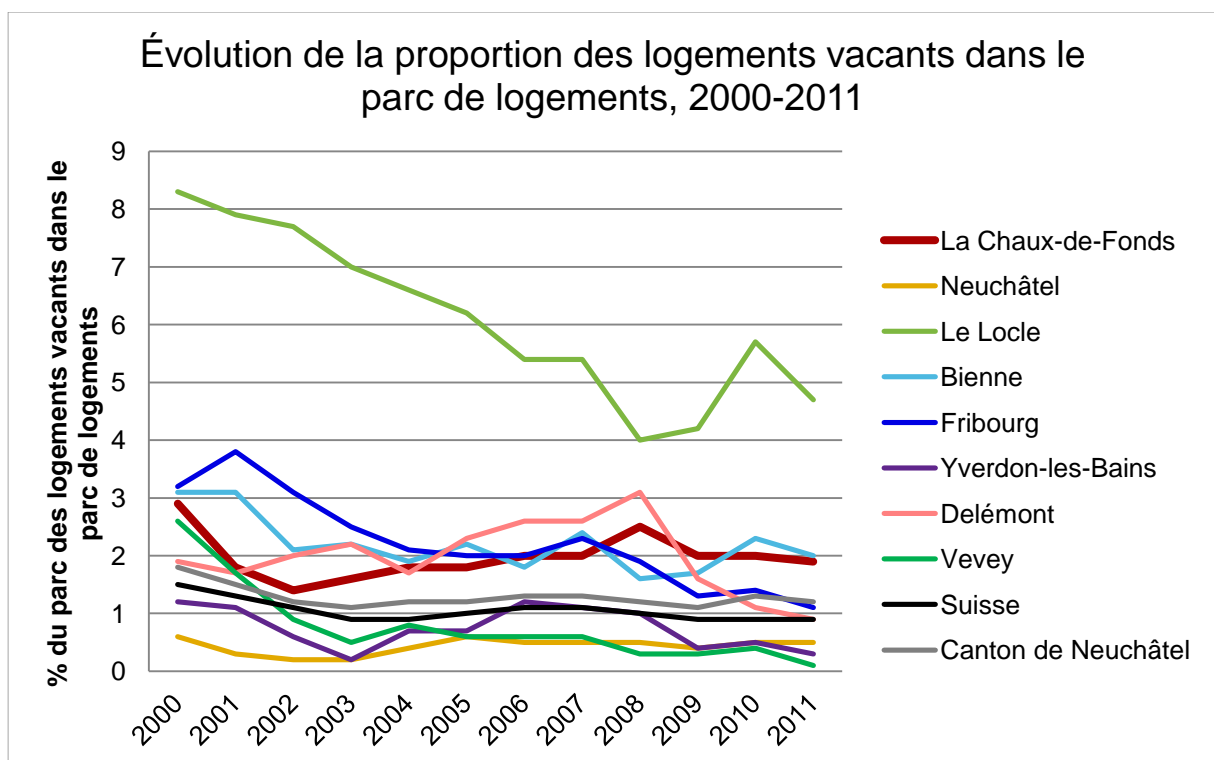
Source des données: OFS, Statistique de l'aide sociale: statistique des bénéficiaires, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 14.08.2012).

Dessine-moi une ville où il fait bon se loger

Logements vacants

Le taux de logements vacants représente selon l'OFS le pourcentage de logements vacants au 1^{er} juin par rapport à l'effectif approximatif de logements au 31 décembre de l'année précédente. D'après le service de statistique du canton de Neuchâtel, on admet généralement qu'il y a pénurie lorsque ce taux est inférieur à 1.5%.

A La Chaux-de-Fonds, on constate qu'il n'y a actuellement pas de pénurie de logement, contrairement à Neuchâtel, Yverdon-les-Bains, Delémont et Fribourg. De 2002 à 2008, le taux de vacance était en hausse, il s'est depuis stabilisé autour des 2%. Ce chiffre est plus élevé que la moyenne suisse (0,9%) et cantonale (1,2%) de 2011, mais reste modéré comparé en comparaison avec la Ville du Locle, dont le taux s'élève à plus de 4%.

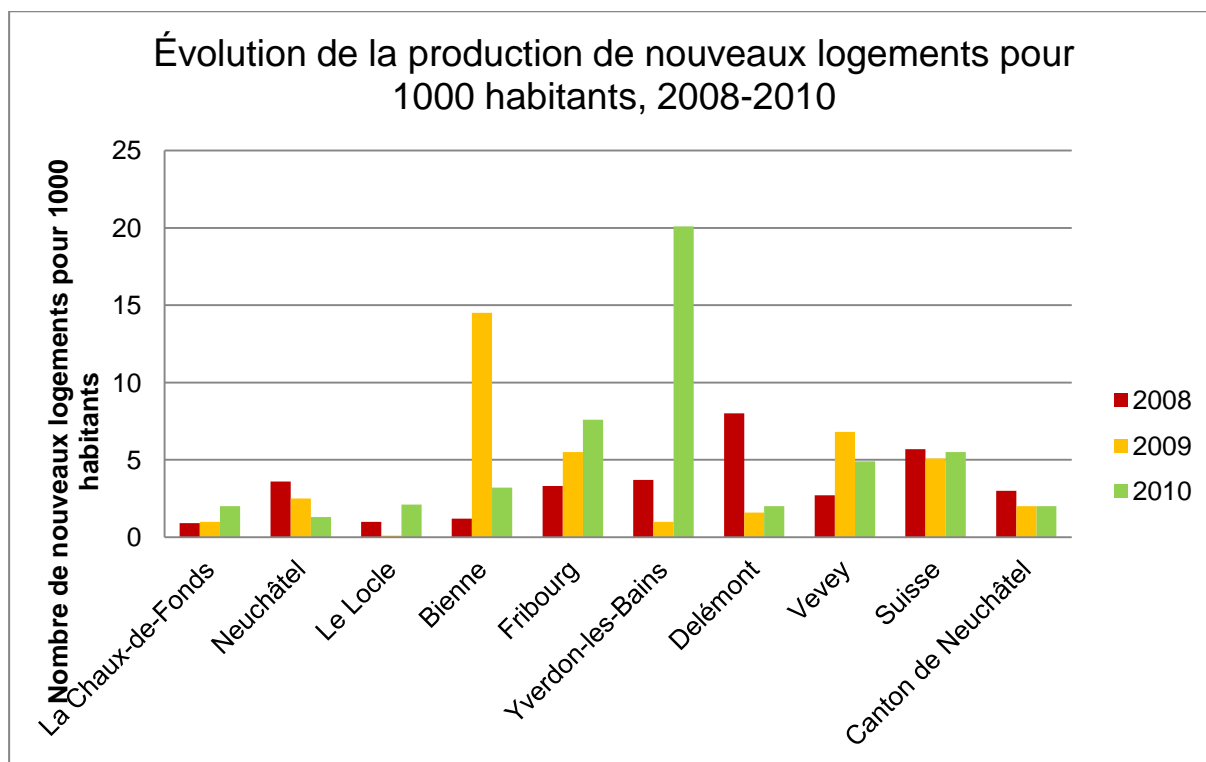


Source des données: OFS, Dénombrement des logements vacants, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012, disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 10.08.2012).

Production de logements

Cet indicateur comptabilise selon l'OFS le nombre de logements construit pendant l'année considérée pour 1000 habitants, sans prendre en compte les logements ayant fait l'objet de transformation.

La Ville de La Chaux-de-Fonds a compté moins de 2 nouveaux logements pour 1000 habitants entre 2008 et 2010, ce qui est l'une des plus faibles productions en comparaison avec les autres villes.

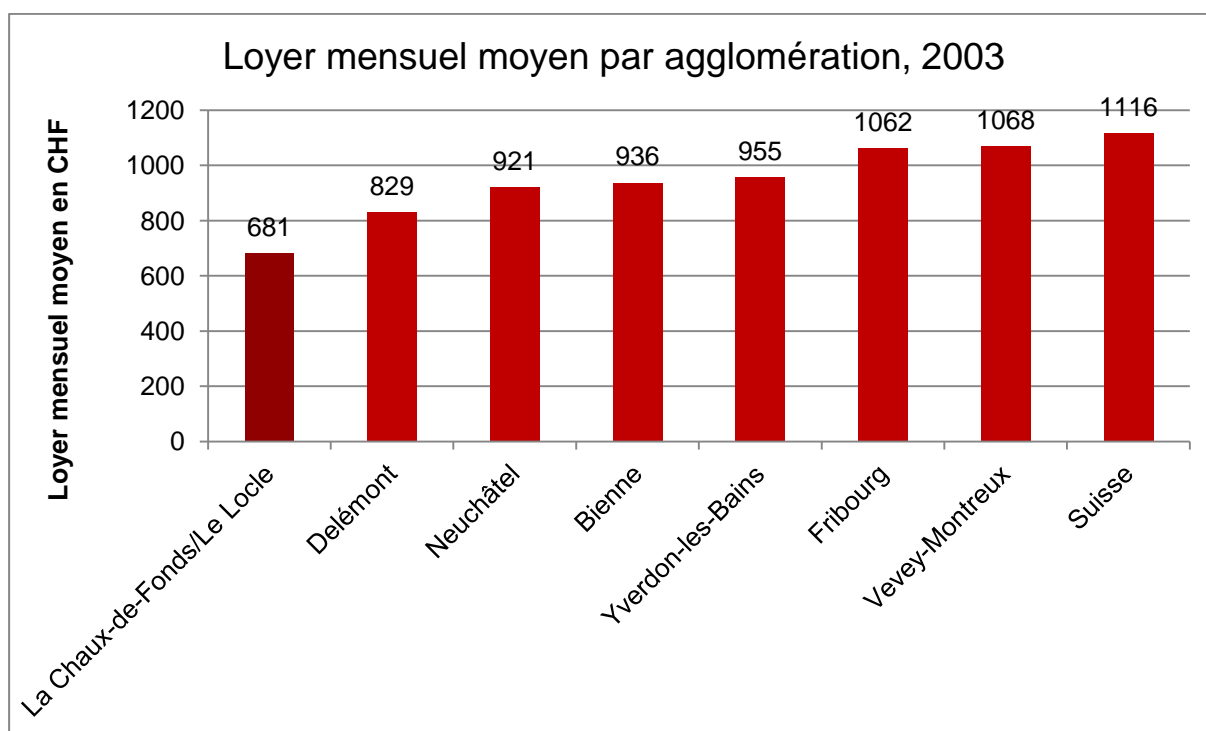


Source des données: OFS, Statistique de la construction et des logements, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 14.08.2012).

Loyer

Le loyer mensuel moyen est calculé par l'OFS sur la base d'un échantillon. Il ne prend pas en compte les frais accessoires et les dépenses de chauffage. Les résultats n'étant pas disponibles par commune, ils sont présentés par agglomération. Les données les plus récentes datent de 2003.

En 2003, l'agglomération de La Chaux-de-Fonds et du Locle possédait le loyer le plus bas des agglomérations comparées, avec un montant moyen de 681 CHF. La moyenne Suisse s'élevait à 1116 CHF.

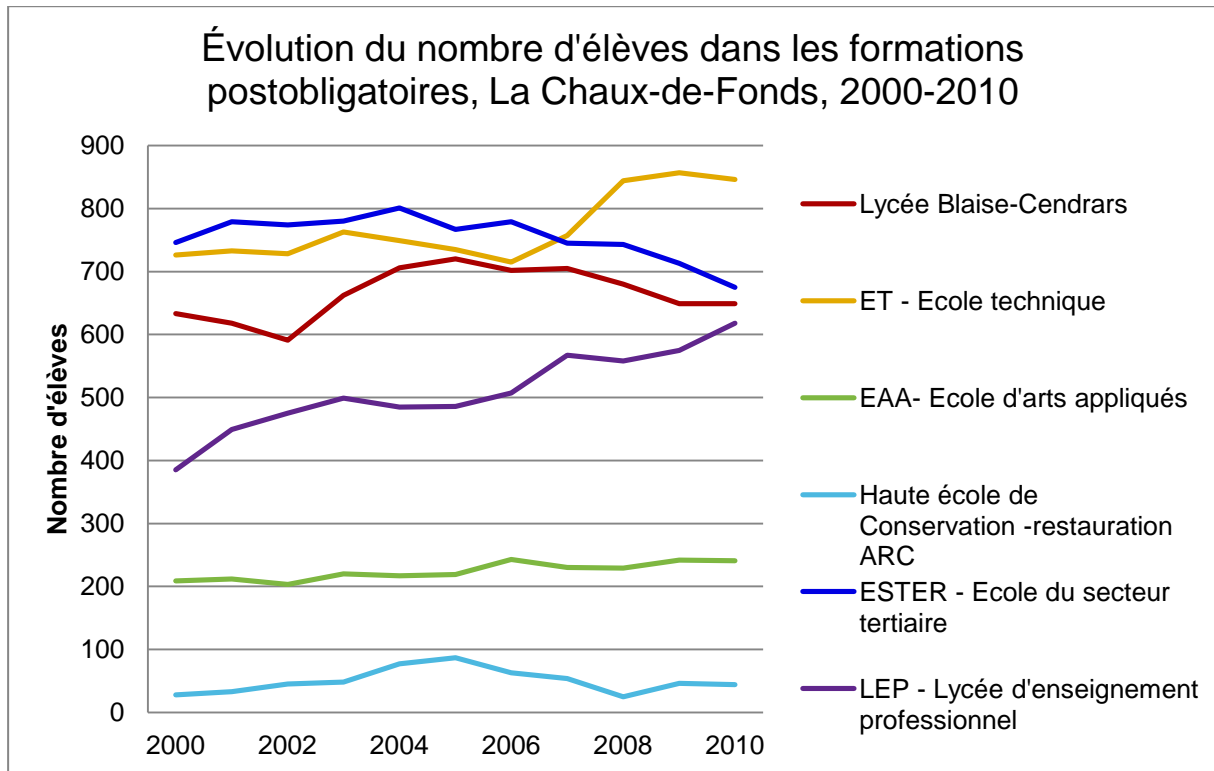


Source des données: OFS, Enquête de structure sur les loyers, © OFS – Encyclopédie statistique de la Suisse. Disponible sur: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/05/06/bl-ank/key/einfuehrung.Document.21194.xls (consulté le 14.08.2012).

Dessine-moi une ville où il fait bon grandir et se former

Offre de formation

L'offre de formation est difficilement comparable entre les villes, qui possèdent des établissements différents et complémentaires. La Ville de La Chaux-de-Fonds offre une seule possibilité de formation tertiaire, la Haute école de Conservation-restauration ARC. Plusieurs formations de type secondaire II sont cependant proposées. L'évolution du nombre d'élèves montre que c'est l'école technique qui compte le plus d'étudiants depuis 2007, devançant l'école du secteur tertiaire.



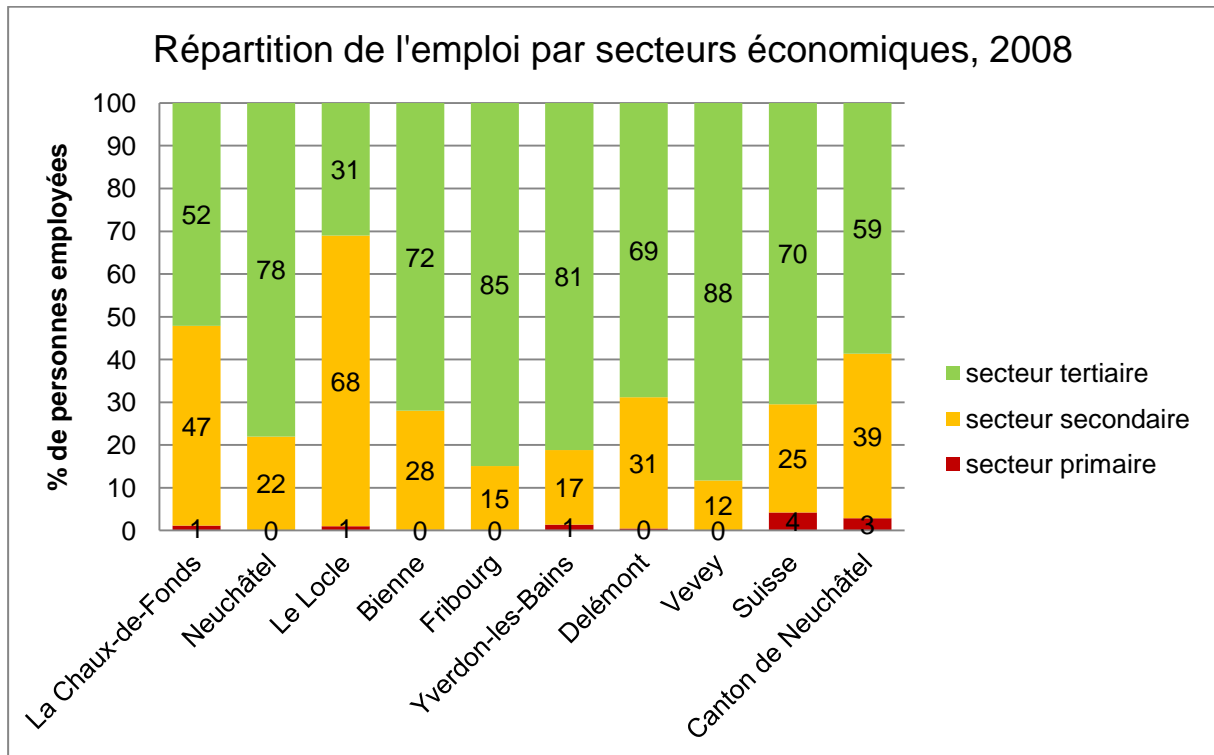
Source: Service économique, Ville de La Chaux-de-Fonds, disponible sur: <http://cdf-se.ne.ch/d2wfiles/document/301/8012/0/Formation.pdf> (consulté le 10.08.2012).

Dessine-moi une ville où il fait bon travailler et entreprendre

Secteurs économiques

Cet indicateur montre le pourcentage de personnes employées par secteurs économiques.

En 2008 à La Chaux-de-Fonds, le pourcentage de personnes employées par le secteur secondaire était élevé, avec 47%, par rapport aux villes de comparaison, mis à part Le Locle (68%). Par conséquent, le pourcentage de personnes employées par le secteur tertiaire (52%) était plus bas que dans les autres villes. Le pourcentage du secteur primaire était inférieur à 1% dans l'ensemble des villes étudiées.

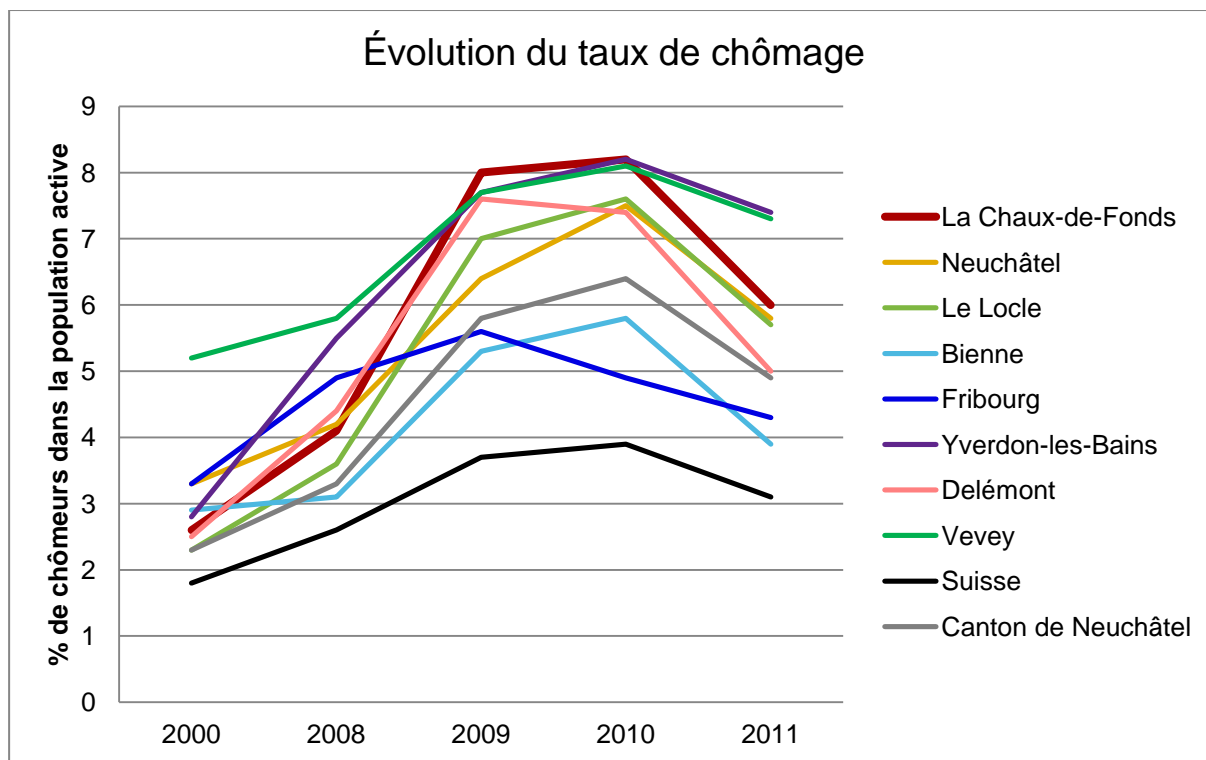


Source des données: OFS, Recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 14.08.2012).

Chômage

Selon l'OFS, le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs, c'est à dire de personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement, parmi les personnes actives, qui comprennent les personnes actives occupées et les personnes sans emploi.

Le taux de chômage fluctue rapidement. Après une forte hausse entre 2000 et 2010, il a diminué en 2011 à La Chaux-de-Fonds, se situant tout de même dans les plus élevés des villes de comparaison.

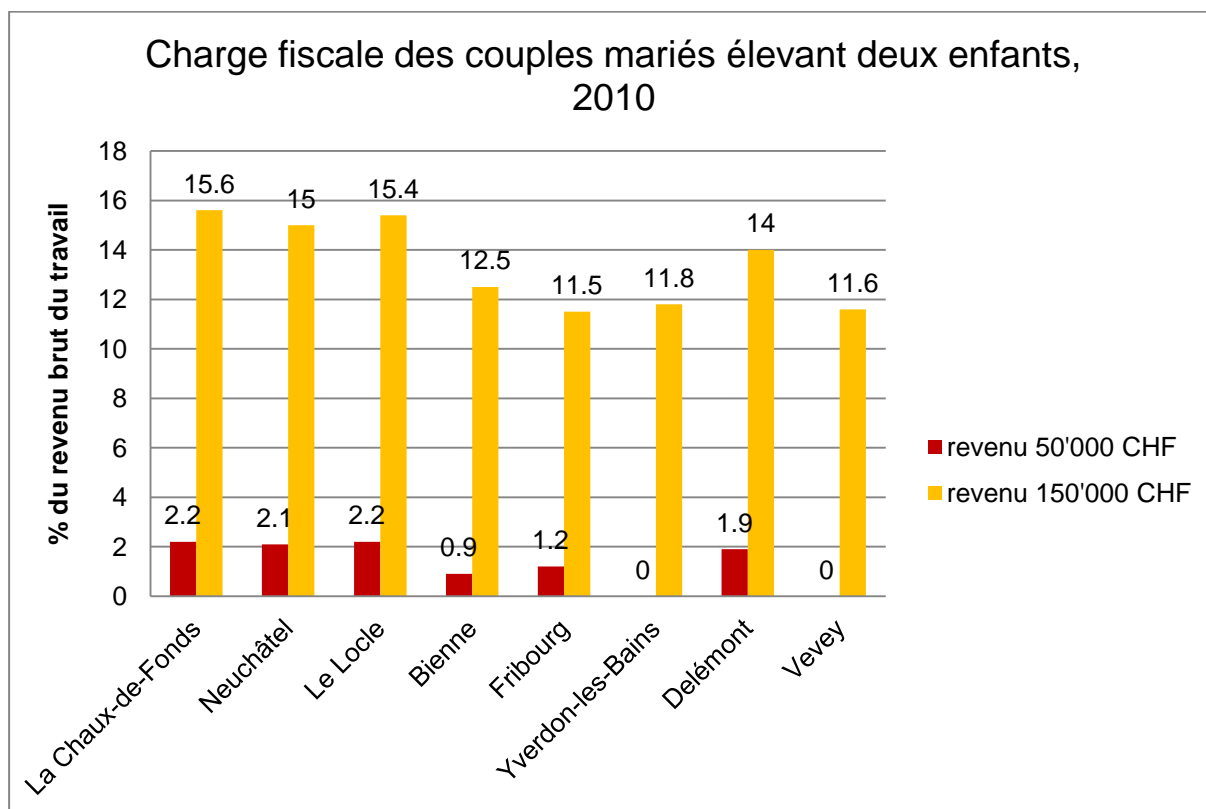


Source des données: OFS, Recensement fédéral de la population – RFP; seco, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012, disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 10.08.2012).

Charge fiscale

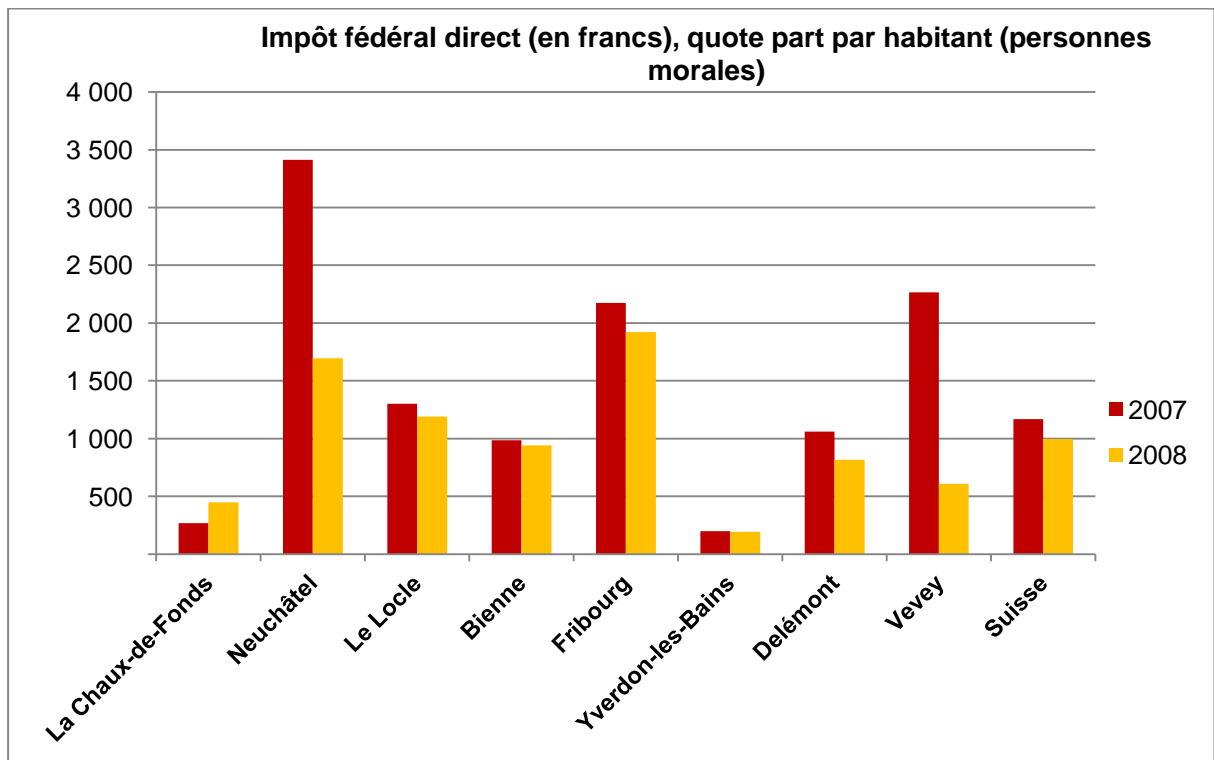
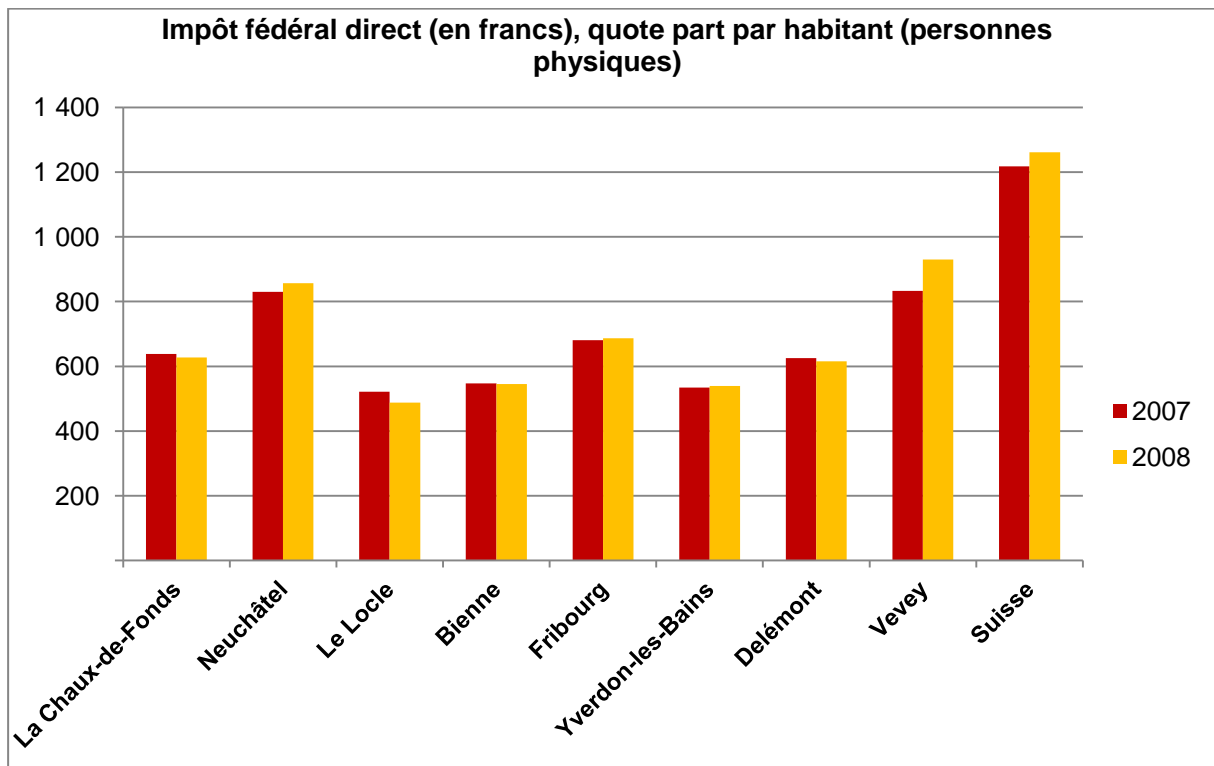
La charge fiscale calculée par l'OFS montre l'imposition due aux impôts cantonaux, communaux et paroissiaux des personnes exerçant une activité lucrative dépendante, mariées, ayant deux enfants et un revenu de 50'000 CHF ou de 150'000 CHF. Elle est exprimée en pourcentage du revenu brut du travail.

En 2010, la charge fiscale d'un habitant de La Chaux-de-Fonds marié élevant deux enfants, était plus élevée que celle des villes de comparaison, avec 15.6% du revenu brut du travail pour un revenu de 150'000 CHF et 2.2% pour un revenu de 50'000 CHF.



Source des données: © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 14.08.2012).

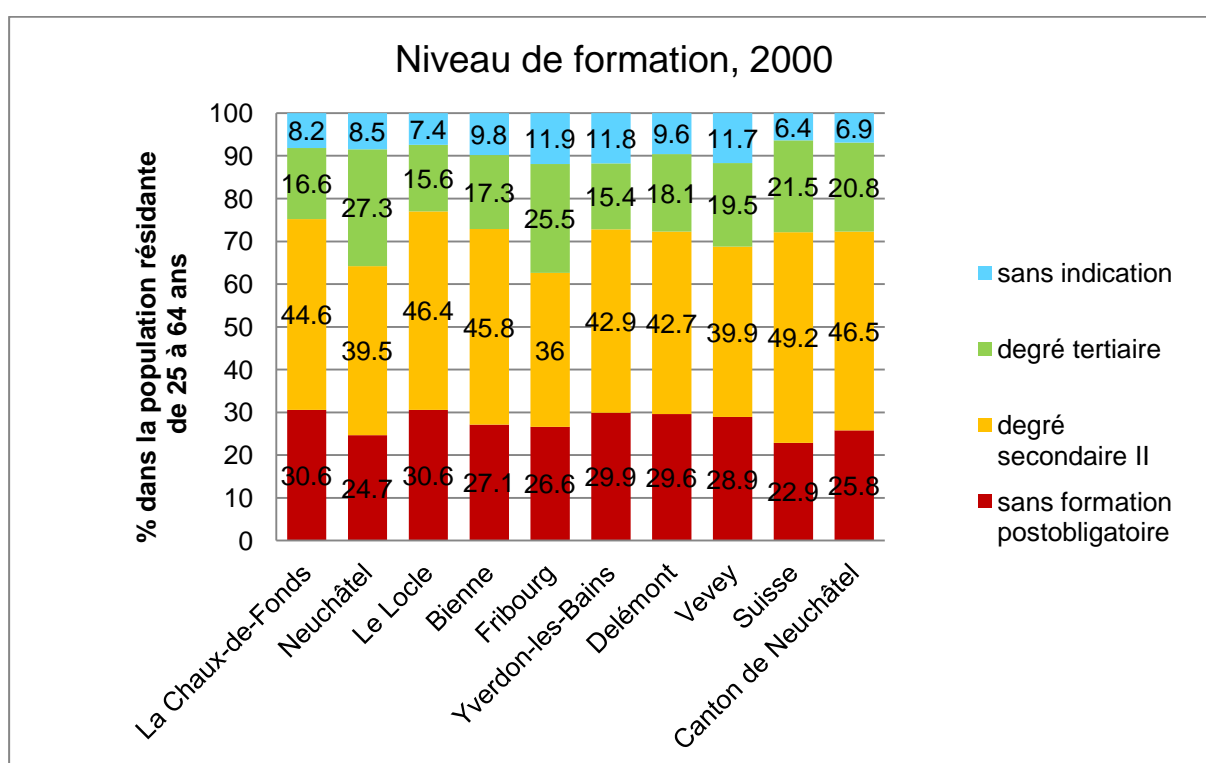
Impôt fédéral direct (en francs), quote part par habitant



Niveau de formation

Le niveau de formation est calculé par l'OFS pour les personnes âgées de 25 à 64 ans, car ce groupe de population a généralement achevé une première formation et est prêt à entrer sur le marché du travail. Les personnes sans formation postobligatoire ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire, c'est à dire la scolarité obligatoire, ou une formation postobligatoire de moins de 2 ans. Le degré secondaire II est le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui est une voie de formation générale ou professionnelle. Le degré tertiaire est la formation professionnelle supérieure ou dans une haute école. Les données sur le niveau de formation ont été récoltées lors du dernier recensement fédéral de la population en 2000, il n'y a pas de données plus récentes à disposition.

En 2000, le pourcentage de la population résidente entre 25 et 64 n'ayant pas de formation postobligatoire était de 30.6% à La Chaux-de-Fonds, ce qui est le taux le plus élevé par rapport aux villes de comparaison. Le pourcentage ayant une formation de degré tertiaire, à 16.6%, est par contre inférieur à celui de la plupart des villes de comparaison, mis à part Le Locle et Yverdon-les-Bains.



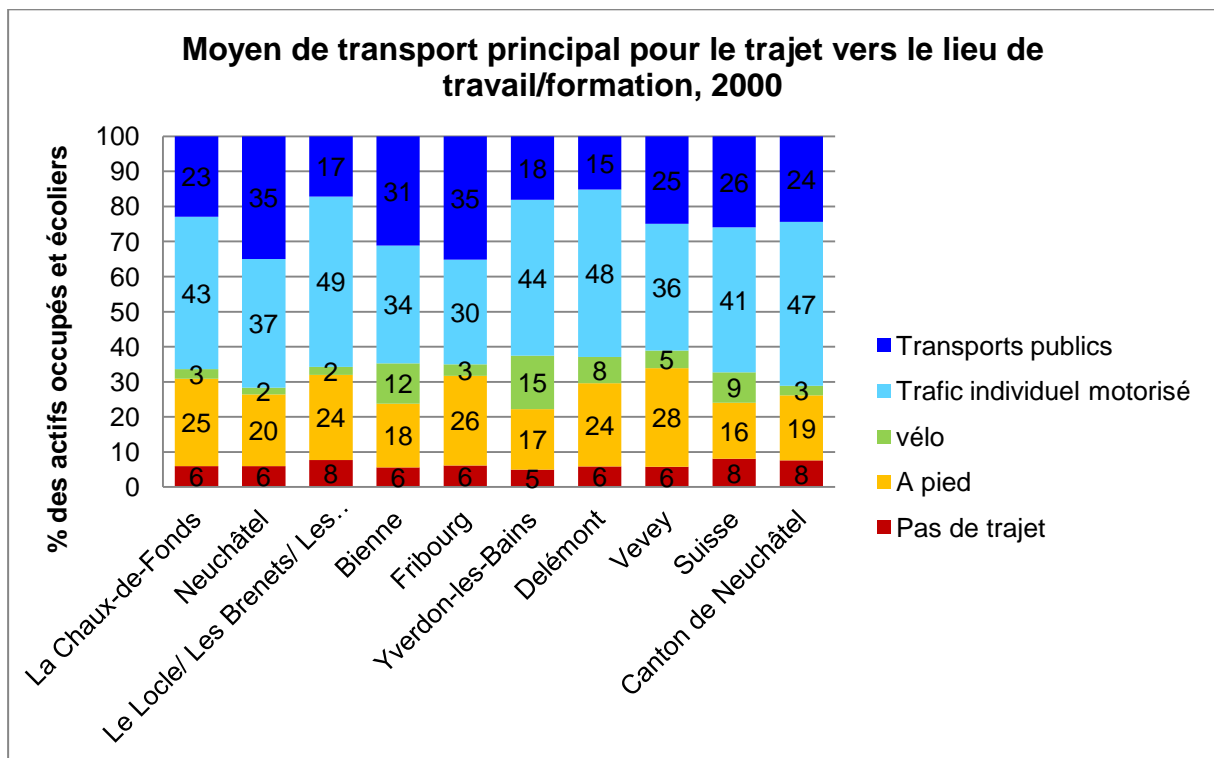
Source des données: OFS, Recensement fédéral de la population – RFP; Université de Zurich, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 14.08.2012).

Dessine-moi une ville où il fait bon se déplacer

Moyen de transport pour le trajet vers le lieu de travail

Le recensement fédéral de la population de 2000 a permis d'interroger les actifs occupés et les écoliers sur le moyen de transport utilisé en général pour se rendre du lieu de domicile au lieu de travail ou de formation. Le trafic individuel motorisé regroupe la voiture, le vélomoteur, la moto et le scooter. Les transports publics incluent le train, le car postal, le tram, l'autobus, ainsi que les bus d'entreprises et les cars de l'école.

En comparaison avec les autres villes étudiées, la part des personnes se déplaçant à pied vers leur lieu de travail ou de formation à La Chaux-de-Fonds, approchant 25%, était élevée en 2000. Elle est cependant inférieure aux 43% qui se déplaçaient en transports individuels motorisés.

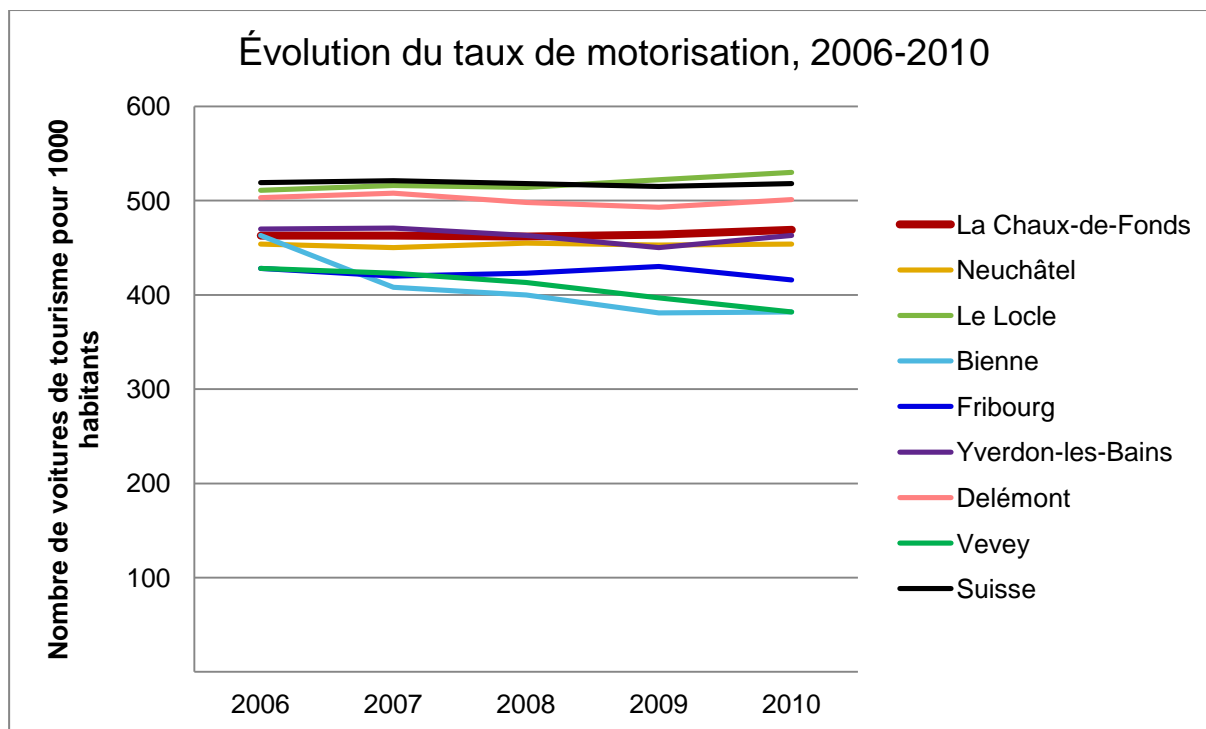


Source des données: OFS, Neuchâtel 2003 – Recensement fédéraux de la population. Estimations: Section Analyses spatiales, disponible sur: <http://www.media-stat.admin.ch/stat/pendler/ext/ext.php?mode=0&id=8100&col=3&app=a2t&plen=0&div=zg3o&page=4&qmode=ch&lang=fr&missings=1&excel=1> (consulté le 10.08.2012).

Taux de motorisation

Le taux de motorisation est le nombre des voitures de tourisme pour 1000 habitants. Seules les voitures de tourisme civiles immatriculées au nom d'une personne domiciliée en Suisse sont prises en compte par l'OFS.

Le taux de motorisation est resté stable à La Chaux-de-Fonds depuis 2006, entre 460 et 470 voitures pour 1000 habitants. Il se situe légèrement au-dessous de la moyenne suisse.

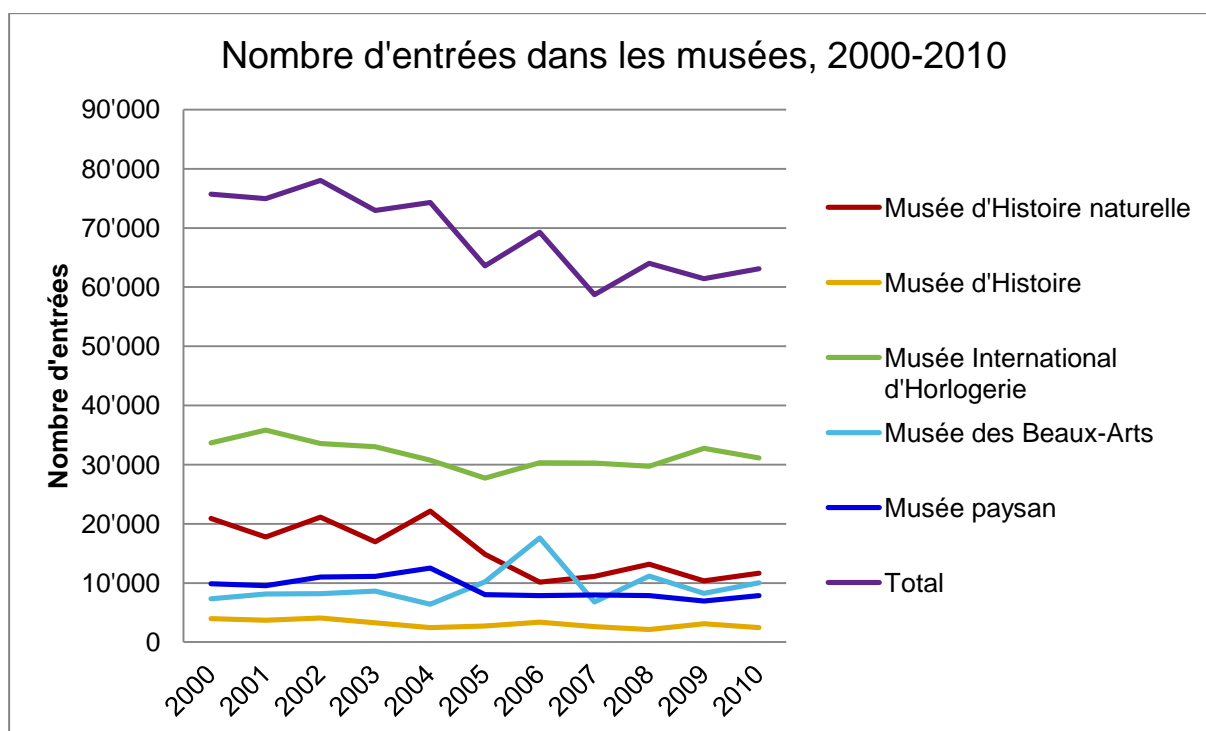


Source des données: Office de statistique de la ville de Zurich, Union des villes suisses, statistiques des villes suisses 2012. Disponible sur: <http://www.stadt-zuerich.ch/content/prd/de/index/statistik/publikationsdatenbank/Staedtestatistik.html> (consulté le 14.08.2012).

Dessine-moi une ville où il fait bon se divertir et se cultiver

Musées

Le nombre d'entrées par année dans les musées chaux-de-fonnier a été synthétisé par le Service économique de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Le nombre total d'entrée est en diminution depuis le début des années 2000, malgré une légère hausse ces dernières années par rapport à 2007. Le Musée international d'horlogerie compte quasiment la moitié du total des entrées, avec plus de 30'000 visiteurs par année.

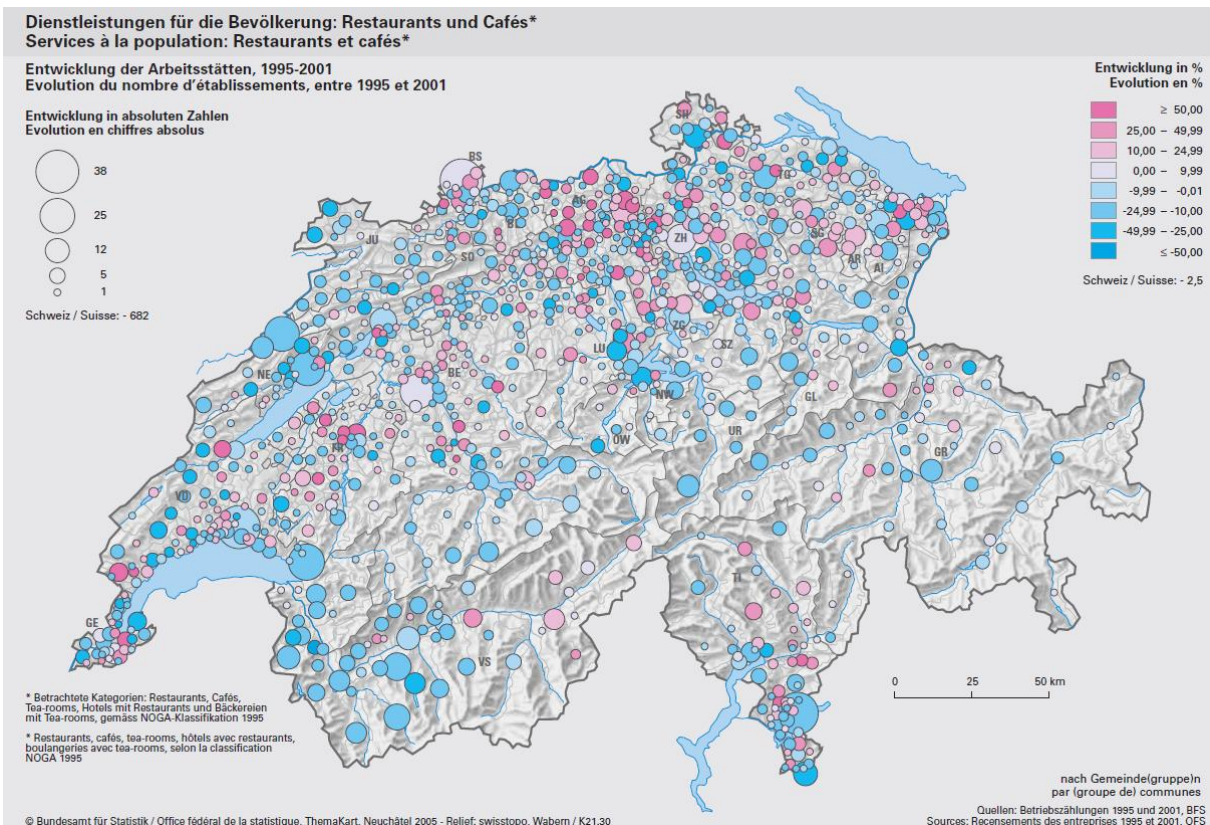
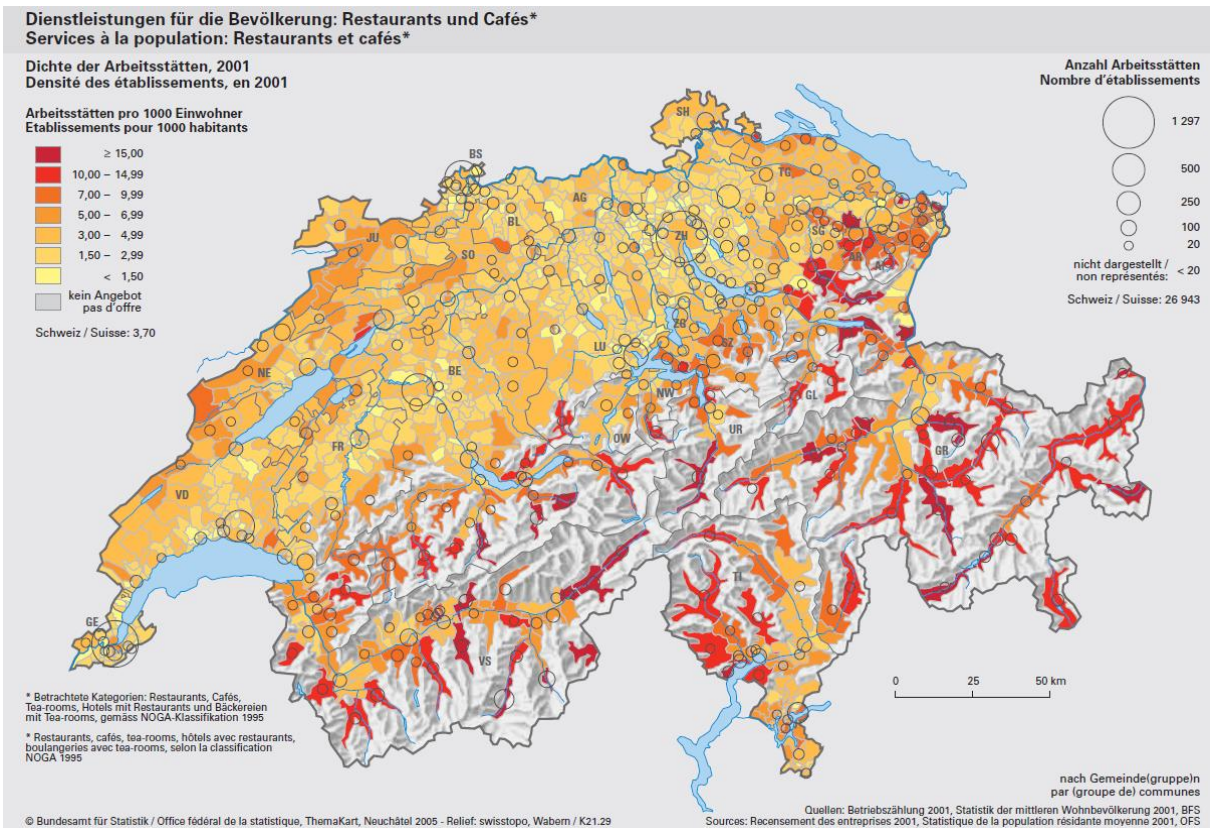


Source des données: Service économique de la Chaux-de-Fonds, disponible sur: <http://cdf-se.ne.ch/d2wfiles/document/305/8012/0/Culture%20et%20loisirs.pdf> (consulté le 10.08.2012).

Restauration

Il existe peu de données sur la restauration, ces dernières étant davantage mesurées au niveau cantonal. Les cartes ci-dessous montrent, par groupes de communes, le nombre d'établissements (restaurants et cafés) et la densité d'établissements pour 1000 habitants en 2001, ainsi que l'évolution en pourcent et en chiffres absolus de 1995 à 2001.

La Ville de La Chaux-de-Fonds a connu une baisse du nombre de restaurants et de cafés depuis 1995. Le nombre d'établissements pour 1000 habitants était cependant en 2001 plus élevé que celui de la majorité des communes du plateau Suisse.



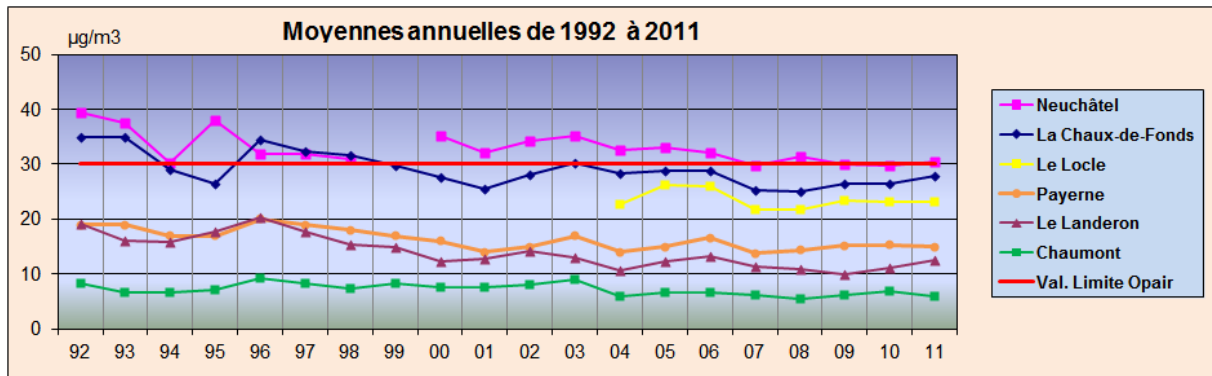
Source: Disparités régionales, services à la population, OFS. Disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/maps/rd/dienst/raemliche_v_erteilung/gastgewerbe.html (consulté le 10.08.2012).

Dessine-moi une ville saine

Dioxyde d'azote (NO₂)

Les sources non naturelles majeures des émissions de NO₂ sont les véhicules à moteur et les installations de combustion (OFS). La valeur limite d'immission pour la moyenne annuelle est définie par l'Ordonnance sur la protection de l'air est définie à 30 microgrammes par mètre cube.

La valeur limite d'immission n'a pas été dépassée à La Chaux-de-Fonds depuis 1998. Elle est cependant proche de 30 microgrammes par mètre cube.

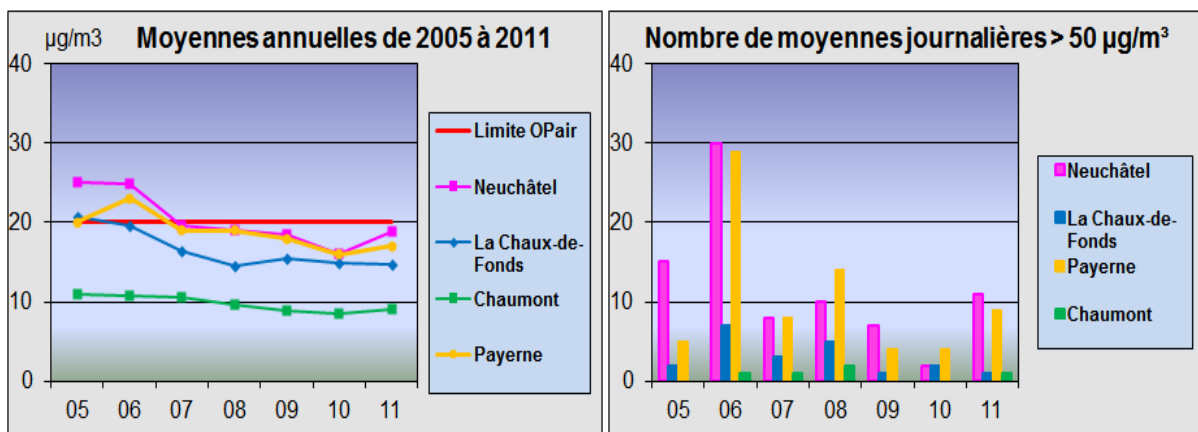


Source des données: Denis Jeanrenaud, Responsable protection de l'air et RNI, Service de l'énergie et de l'environnement, département de la gestion du territoire, canton de Neuchâtel.

Particules fines (PM₁₀)

Les poussières fines (PM₁₀) sont les particules dont le diamètre est inférieur à 10 millièmes de millimètre (OFS). Elles proviennent notamment de la combustion du diesel, de la combustion de bois, du chauffage, de l'agriculture, etc. Elles constituent un risque pour la santé, provoquant des maladies des voies respiratoires et des maladies cardiovasculaires. La valeur limite d'immission définie par l'Ordonnance sur la protection de l'air est de 20 microgrammes par mètre cube pour la valeur moyenne annuelle. De plus, la valeur par 24 heures ne doit pas dépasser 50 microgrammes par mètre cube plus d'une fois par ans.

A La Chaux-de-Fonds, la valeur limite d'immission pour la valeur moyenne annuelle n'a pas été dépassée depuis 2005. Chaque année, la valeur par 24 heures est cependant dépassée sur plusieurs jours.

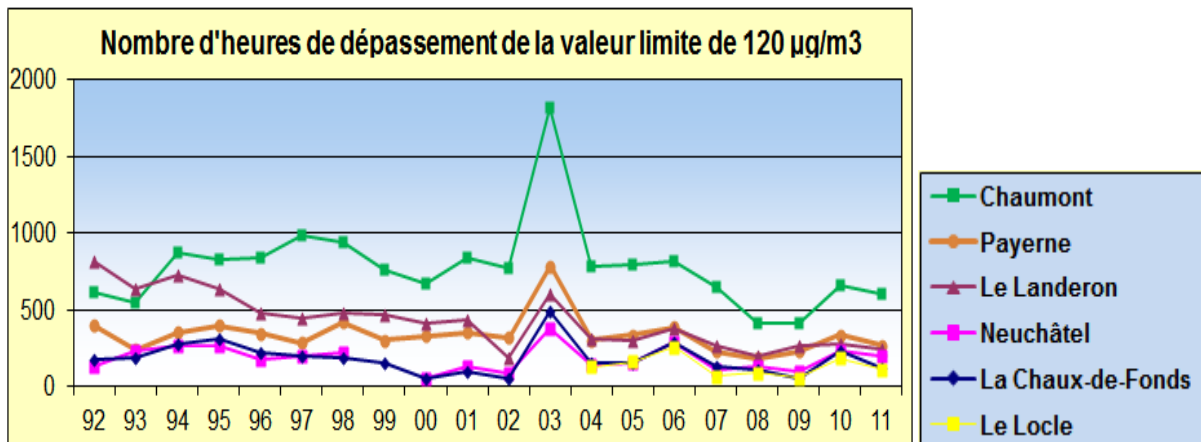


Source des données: Denis Jeanrenaud, Responsable protection de l'air et RNI, Service de l'énergie et de l'environnement, département de la gestion du territoire, canton de Neuchâtel.

Ozone (O3)

L'ozone est un polluant secondaire, se formant sous l'effet des rayons solaires à partir d'oxydes d'azote et de composés organiques volatiles (OFS). La valeur limite d'immission en moyenne horaire est définie par l'Ordonnance de la protection de l'air à 120 µg par mètre cube, pouvant être dépassée une seule fois par année.

A La Chaux-de-Fonds, la valeur limite est dépassée plusieurs heures par années. La situation est cependant moins problématique que dans les zones rurales.



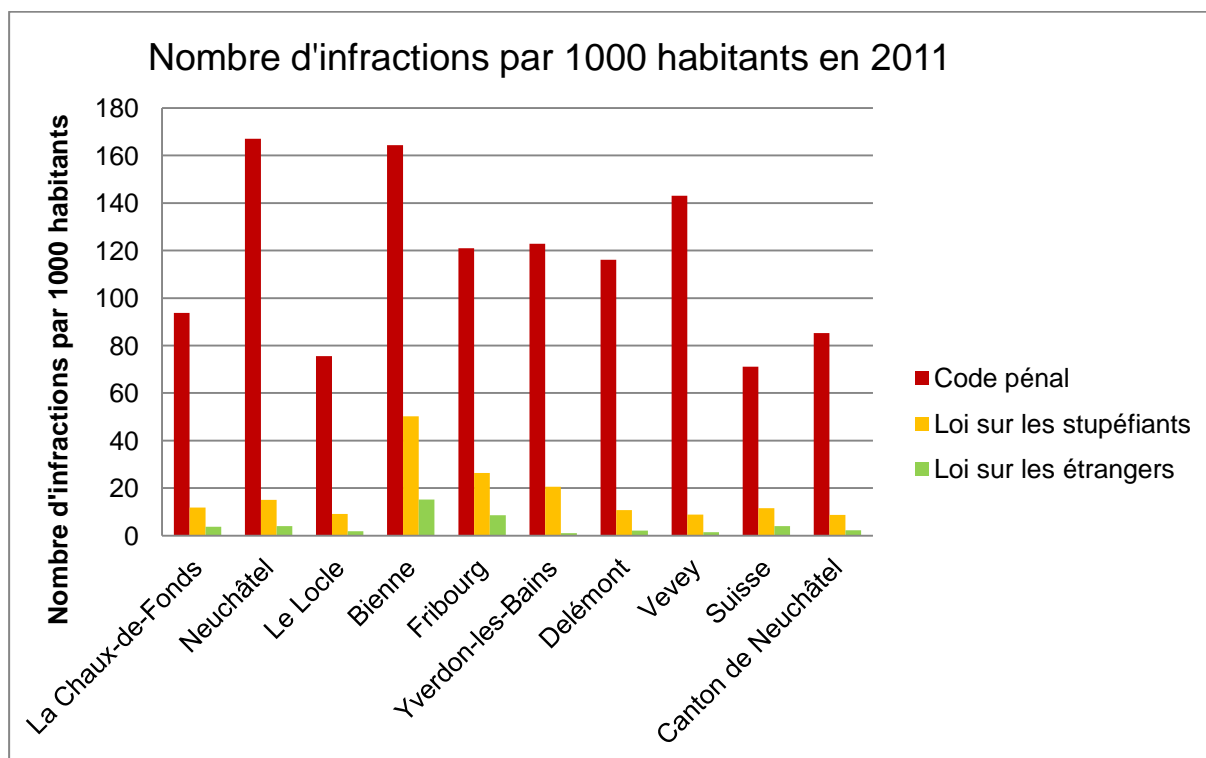
Source des données: Denis Jeanrenaud, Responsable protection de l'air et RNI, Service de l'énergie et de l'environnement, département de la gestion du territoire, canton de Neuchâtel.

Dessine-moi une ville sûre

Statistiques policières

Selon l'OFS, cet indicateur définit le nombre d'infractions par 1000 habitants en 2011, selon le code pénal, qui définit et classe les infractions et fixe les peines applicables, ainsi que les lois accessoires, qui régissent des domaines spécifiques, telles que la loi sur les stupéfiants et la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Le nombre d'infractions au Code pénal à La Chaux-de-Fonds est parmi les plus bas des villes de comparaison, avec 94 infractions pour 1000 habitants en 2011.

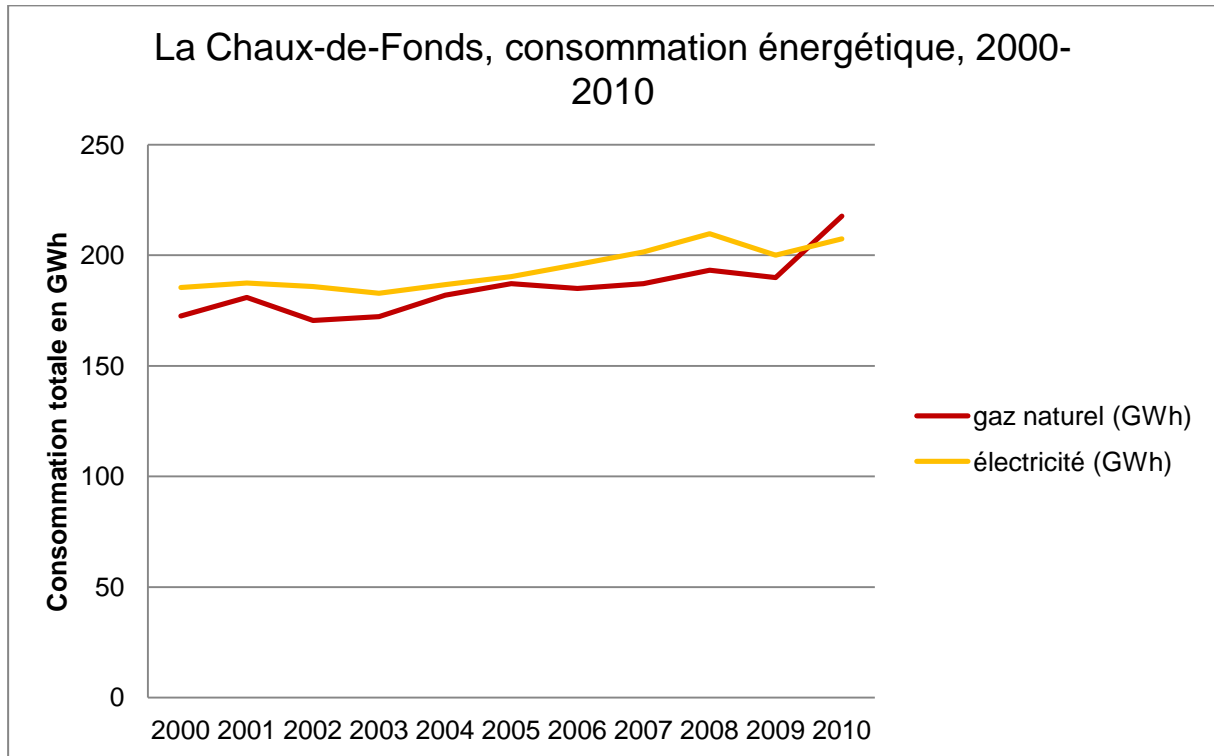


Source des données: OFS, Statistique policière de la criminalité – PKS, © Office fédéral de la statistique, ThemaKart – Neuchâtel 2009–2012, disponible sur: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/02.html (consulté le 10.08.2012).

Dessine-moi une ville où l'on maîtrise ses ressources

Consommation énergétique

Le bilan énergétique de la Ville de La Chaux-de-Fonds étant en cours, plusieurs données concernant la consommation énergétique sont manquantes, telles que le chauffage à distance, le mazout, le bois, le solaire thermique ou les pompes à chaleur. La consommation d'électricité et de gaz naturel sont en hausse depuis 2000.



Source des données: Service économique de la Chaux-de-Fonds, disponible sur: <http://cdf-se.ne.ch/d2wfiles/document/227/8012/0/Energie.pdf> (consulté le 10.08.2012).